

Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados

POUR UNE COHABITATION REUSSIE



La Charte de bon voisinage a été signée en présence du Préfet le 23 novembre lors de notre Session. Voici quelques mois, Geoffroy de Lesquen, membre du Bureau de la Chambre d'agriculture a réuni différents acteurs autour de la notion du bien vivre ensemble dans le monde rural. Acteurs économiques agricoles, Chambre d'agriculture, Chambre des notaires, Conseil départemental, représentants des consommateurs, syndicats agricoles, Union Amicale des Maires du Calvados, ont mené différents travaux afin d'élaborer cette Charte. La priorité numéro une : que les zones



Les signataires de la charte

rurales restent des lieux où l'élevage et les productions végétales génèrent de l'activité économique, sociale en dépit de quelques « désagréments » qui y sont liés. L'objectif général visé étant d'établir du bon sens dans les relations de voisinage et ainsi favoriser le respect de chacun. Merci à tous les partenaires pour cette réflexion et ce travail collectifs.

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados

ACTUALITÉ

Brèves de Session

La session du 23 novembre s'est déroulée en présence du Préfet du Calvados.

Une **table ronde sur l'approvisionnement local en restauration collective** a réuni producteurs, acheteurs et conseillers Chambre. Au 1er janvier 2022, la loi EGALIM entre en vigueur pour l'ensemble des restaurants collectifs : santé, scolaire, pénitencier, handicap... Les **achats qualifiés de qualité et durables représenteront un minimum de 50% de la valeur monétaire d'achat**, dont 20% de produits bio. Elodie HARDY, conseillère Chambre accompagne les collectivités dans la définition de leurs besoins et aide les agriculteurs du début à la fin des projets, notamment dans la compréhension des marchés publics. Pour Valerie ECOURTEMER du Lycée de Vire, « **Fini les cantines, les élèves sont des convives** ». Son expérience confirme que

l'approvisionnement local réduit les écarts d'accès des jeunes aux bons produits et lutte contre le gaspillage.

Témoins de cette table ronde, les exploitants Mathilde VERMES, Anne HOULET et Thierry VERMES réalisent entre 10% et 15% de leur chiffre d'affaire en circuits courts. Au-delà de l'économie générée, **ces activités donnent du sens au métier** : connaître le consommateur, renforcer et valoriser sa main d'œuvre... Un frein demeure : la logistique de transport des denrées. Face à cette difficulté, le **préfet du Calvados affirme son intérêt pour la création d'une plateforme de distribution**. Reprise lors de l'intervention de Bruno FRANCOIS du Conseil départemental, une telle plateforme viendrait en complément de dispositifs existants comme l'aide à l'achat de distributeurs automatiques.

Le président Jean-Yves HEURTIN conclut les échanges avec un message de vigilance pour que la loi EGALIM n'accélère pas l'importation de produits bios. « **L'objectif est bien de dépasser les 50% de produits de qualité, durables et locaux en restauration collective, avec une consommation lissée à l'année et une logistique facilitée.** »

Enfin une délibération relative aux **actes de destructions sur les retenues d'eau** est largement approuvée. Une seconde délibération **demandant que les élevages avicoles de plein air du Calvados soient exemptés des mesures de claustration ou de mise sous filet** clôt la session, avec un vote à l'unanimité.

Anne de SAINTE MARIE
02 31 70 25 18

anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr

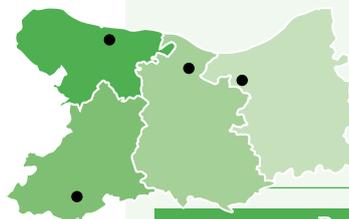
Passage de relais

Après 13 années passées à la direction générale de la Chambre d'agriculture du Calvados, **Elisabeth Pirat** a souhaité faire valoir ses droits à la retraite et le passage de relais a été organisé en ce sens. Nous la remercions vivement pour son engagement et la contribution apportée au quotidien.

Anne de Sainte Marie rejoint le réseau Chambre à la direction du Calvados, après une expérience de 15 années au sein de la filière équine, en tant qu'organisatrice des événements du Salon du Cheval de Paris, chargée des relations institutionnelles agricoles à la Fédération Française d'équitation, puis directrice d'un établissement équestre dans les Yvelines. Nous lui souhaitons la bienvenue.



JURIDIQUE



En cours de discussion et de vote

Plusieurs textes ayant des impacts sur le monde agricole sont en cours de discussion et de vote. Tour d'horizon.

Proposition de loi sur le foncier agricole

La proposition de loi a été déposée le 9 février 2021 auprès de l'Assemblée Nationale. Elle l'a adoptée en 1ère lecture le 26 mai. Les sénateurs ont voté le texte le 3 novembre en le modifiant pour réduire les possibilités d'intervention de la SAFER. Le parcours parlementaire de cette proposition se poursuit puisqu'elle va devoir faire l'objet d'un examen en commission mixte paritaire qui devrait en fixer le contenu définitif.

Projet de loi de finances pour 2022

Ce projet de loi prévoit notamment quelques mesures concernant les exploitations. On peut citer l'augmentation du crédit d'impôts pour l'agriculture biologique qui passerait de 3500 à 4500 euros à compter du 1er janvier 2023. Ce projet de loi prévoit aussi d'augmenter le crédit d'impôts sur les dépenses supportées par un agriculteur pour assurer son remplacement en cas de congés, pour le porter à 60% des dépenses engagées (actuellement 50%). Cette loi sera votée d'ici fin décembre.

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022

Ce projet de loi comporte des mesures relatives aux exploitants agricoles dont une qui risque de modifier le fonctionnement de beaucoup d'exploitations. En effet, il prévoit de limiter le statut de conjoint collaborateur à 5 ans, à compter du 1er janvier 2022. Après ce délai de 5 ans, le conjoint devra donc choisir avec le chef d'exploitation un autre statut (co-exploitant, salarié ou la mise en place d'une société).

Cette future loi prévoit aussi d'instaurer au bénéfice des mères et des pères non-salariés agricoles qui exercent leur activité sous le statut de conjoint collaborateur ou d'aide familial, la même indemnité journalière forfaitaire en cas de congé maternité ou paternité que celle qui est prévue pour les pères et pour les mères chefs d'exploitation lorsqu'ils n'ont pas trouvé à se faire remplacer. Cette loi sera votée d'ici fin décembre.

Céline DUREUIL-BOULLIER

02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

Remboursement de la TICPE/TIGCN sur le GNR au titre de l'année 2018 :
date butoir pour déposer votre demande fixée au 31 décembre 2021.

Indice des fermages du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 : 106,48 soit +1,09%.

ENTREPRISE

Anticiper ma transmission d'exploitation

Vous avez 55 ans et plus, exploitant agricole individuel ou en société, avec un repreneur ou non de votre exploitation. S'il est un mot que vous devez retenir c'est « ANTICIPER ». En Normandie, 10 500 exploitations changeront de main au cours de la décennie. Outre l'enjeu territorial, c'est l'enjeu particulier qui prime. Une transmission se prépare idéalement 5 ans avant la date prévue d'arrêt d'activité et plus particulièrement en système polyculture élevage lait-viande.

En parler à son comptable ou participer aux « forums cédant » sont les premières

étapes de la transmission. Pour approfondir le sujet, la Chambre d'agriculture propose depuis 7 ans, la formation « Préparer ma retraite et réussir ma transmission », animée par des professionnels (MSA, juriste, notaire, conseiller d'entreprise). Elle aborde les enjeux de la transmission (retraite, foncier, fiscalité, évaluation, recherche de repreneur...). La prochaine session aura lieu à Vire les 20-27 janvier et 3 février 2022. (Inscription auprès de Marie DUMONT 02 31 70 25 32 marie.dumont@normandie.chambagri.fr).

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et mise en relation avec les candidats à l'installation du Répertoire Départ Installation.

Bocage - Bessin :

Vincent SALESSE - 02 31 68 95 21

Plaine - Pays d'Auge :

Emilie LEGROS - 02 31 31 87 64



Bessin

Le potentiel solaire des bâtiments agricoles

Une porte ouverte a été organisée le 14 octobre dernier sur le potentiel solaire des bâtiments agricoles, par Seuelles Terre et Mer, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial du Bessin. L'ambition de ce plan est d'atteindre 27 % de part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique finale en 2030. L'agriculture a sa part de contribution à l'atteinte de cet objectif.



bâtiment équipé en panneaux photovoltaïques, qui servira au stockage de la farine, de meunerie, d'accueil et bureaux pour l'exploitation agricole

La ferme de la Moissonnière, à Saint-Vaast sur Seuelles, a accueilli étus, agriculteurs et constructeurs pour faire part de son projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.

La Chambre d'agriculture, partenaire de cet événement, est intervenue sur les opportunités de produire et auto consommer de l'électricité photovoltaïque pour une exploitation agricole.

- quelles sont les étapes d'un projet ?
- les différents portages possibles et tarifs de rachat
- les points de vigilances à identifier dans le cadre de la construction de son projet
- les options de valorisation de l'électricité.

Si vous n'avez pas pu assister à cet événement mais que le sujet vous intéresse, ou vous avez des questions sur la mise en place d'un projet photovoltaïque sur votre exploitation, n'hésitez pas à contacter notre expert, Michel EURY au 02 31 70 25 58 ou à michel.eury@normandie.chambagri.fr.

Cette porte ouverte a également été l'occasion, pour la collectivité, de présenter le cadastre solaire. L'outil www.soleil14.fr est accessible gratuitement pour tester le potentiel solaire de vos installations.

Perrine Buchart

02 33 06 45 21

perrine.buchart@normandie.chambagri.fr

Bocage

Travaux pratiques entre agriculteurs et élèves

L'animation CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agroécologie) avec le Lycée agricole de Vire et la MFR de Maltot a commencé. Il implique des groupes d'élèves et leurs enseignants dans les actions du GIEE Légumineuses Normandie.

Afin d'établir des références locales, 4 parcelles d'observations ont été mises en place cet automne :

- luzernes (Earl COSTIL, Bény sur Mer et Gaec de la Pillardière, Noues de Siennes)

- méteils fourrage et grain (Earl du Cinglais, Les Moutiers en Cinglais)

Mi-octobre, étudiants et agriculteurs se sont rencontrés et ont visité ces parcelles.

Au-delà des réalisations concrètes sur le terrain, cette collaboration crée du lien avec les groupes d'agriculteurs et permet d'associer les futurs agriculteurs et techniciens aux projets locaux.



Notations levées de la luzerne au Gaec de la Pillardière

Avec le soutien de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

AGENCE eau SEINE NORMANDIE



Depuis septembre, le GIEE Légumineuses Normandie porté par l'Association APANA est officiellement reconnu pour une durée de 9 ans, avec de multiples avantages. Alors, si vous souhaitez développer légumineuses et protéagineux, profitez de ce projet collectif !

David Delbecque
02 31 68 65 71

david.delbecque@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

Honfleur Beuzeville : quels enjeux pour l'agriculture ?

La Communauté de Communes de Honfleur Beuzeville a lancé son PLUi. Il a pour vocation de délimiter les zones de projets d'urbanisme et d'aménagement. Il fixera entre autres les zones agricoles propices au développement des exploitations, les zones naturelles et les paysages à protéger.

Pour ces raisons, il est indispensable qu'une étude agricole précise soit effectuée afin que l'activité agricole soit bien prise en compte. L'intercommunalité a donc confié la réalisation de ce diagnostic agricole à la Chambre d'agriculture de Normandie. Un recensement exhaustif des exploitations a ainsi été réalisé grâce à l'implication des agriculteurs et agricultrices du territoire. Cette étape permet d'identifier en amont les sites d'exploitation, les besoins et les projets agricoles de chacun.



Une réunion de restitution des résultats a eu lieu le 16 décembre à Boullleville. L'implication des élus et des exploitants agricoles et les échanges que ce diagnostic agricole a permis, sont essentiels pour une bonne prise en compte des enjeux agricoles dans le futur PLUi.

Au nom de la Comcom, Madame HOUSSAYE, présidente de la commission ruralité, remercie les agriculteurs de s'être mobilisés dans ce travail.

Mathieu Dewulf
02 32 78 80 63

mathieu.dewulf@normandie.chambagri.fr

Plaine

Colza : quelle stratégie pour réussir ?

Le 24 novembre dernier, en partenariat avec Terres Inovia, les Chambres d'agriculture de Normandie - antenne d'Hérouville - ouvraient une plateforme colza implantée chez Etienne LESCROART à Fontaine le Pin. Autour de 4 ateliers, une cinquantaine de visiteurs ont pu échanger sur la culture du colza et la conduite à adopter. Avec 24 variétés différentes testées, les visiteurs ont pu visualiser la vigueur au départ et la sensibilité à l'élongation automnale.



Avec les nouvelles solutions herbicides autorisées en post-levée, une douzaine de stratégies différentes étaient présentées. Limitation voir suppression du métazachlore, intervention à vue selon le niveau et la nature des adventices sont maintenant désormais possibles.

Avec parfois un fort impact ; lors de la dernière campagne, la gestion des altises était au cœur des préoccupations. L'atelier présenté leur a permis de faire le point sur le cycle de développement de l'insecte, les solutions alternatives envisageables et les conditions de mise en œuvre des solutions insecticides. Enfin, dans un contexte de prix élevés et de risque de pénuries des engrais azotés, le dernier atelier reprenait les fondamentaux du raisonnement de la fertilisation et les possibilités d'ajustement des doses. Au-delà du calcul de la dose, à partir de nombreux résultats d'essais, les échanges ont porté sur l'optimum économique de la dose à apporter. Vous souhaitez plus d'éléments sur cette plateforme, vous désirez poursuivre la réflexion sur la conduite de vos colzas et de vos cultures en général, n'hésitez pas à nous contacter pour découvrir notre nouvelle offre de conseil Tech'Eco.

Samuel Hardy
06 74 95 93 45

samuel.hardy@normandie.chambagri.fr

Portes ouvertes bâtiments « vaches laitières »

En production laitière, de nouvelles problématiques doivent être prises en compte aujourd'hui dans les conceptions des bâtiments : changement climatique, bien-être animal, énergies renouvelables... C'est pourquoi les Chambres d'agriculture vous invitent à visiter l'EARL DUPARD à SEPT-FRERES, jeudi 27 janvier 2022 à partir de 13h30. Vous pourrez échanger avec nos conseillers sur les différents points à prendre en compte dans la réussite de votre projet bâtiment pour vaches laitières. Pour les éleveurs de l'Est du Pays d'Auge, l'EARL ROORDA à BROGLIE (27) vous accueillera le mardi 25 janvier 2022 à partir de 13h30. Contact : 02 31 70 25 55.



FORMATION

Je prépare l'avenir, je développe mes compétences



Participez aux formations organisées par la **Chambre d'agriculture**.

Préparer ma retraite et réussir ma transmission

Je veux transmettre mon exploitation et bien vivre ma retraite.

3j : 20 janvier, 27 janvier et 3 février 2022

Céline PORET
07 85 44 43 99

Démarrer la conversion bio de mon élevage laitier

Pour réussir sa conversion bio, identifiez les changements techniques, économiques, administratifs, commerciaux et l'accès aux aides.

2j : 25 janvier et 8 février à VIRE

Céline PORET
07 85 44 43 99

Du pulvérisateur à la plante: j'optimise ma pulvérisation

J'utilise toutes les possibilités de mon matériel et améliore sa précision.

1j : 18 janvier à VIRE

Céline PORET
07 85 44 43 99

Informez-vous, inscrivez-vous sur :
normandie.chambres-agriculture.fr
rubrique formation.

*FMD = Formation Mixte Digitale

Piloter mon troupeau au pâturage

Les règles de décision au quotidien : entrée, sortie des animaux sur les parcelles, fauche, ration à l'auge...

1j : 1^{er} février à BAYEUX

Emeline LEGROS
06 73 25 01 23

Produire autrement avec l'agro écologie

Je découvre l'agro écologie et les pratiques transposables sur mon exploitation.

1j : 18 janvier à HEROUVILLE

Catherine GODET
02 31 70 25 04

Certification HVE : valider le niveau 1 et préparer les niveaux 2 et 3- FMD* – Maraîchage, petits fruits

Je valide ma certification environnementale de niveau 1 pour réduire les contrôles.

Je me prépare pour HVE2 et HVE3

2j : 25 janvier et 8 février à HEROUVILLE + FMD

Catherine GODET
02 31 70 25 04

Approfondir mon usage de l'ordinateur pour mon exploitation

J'approfondis mon usage de l'ordinateur pour mon exploitation.

1j : 20 janvier à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

AGENDA

PAC 2023, ce qui va changer

Mardi 25 janvier à 14 h,
salle des fêtes de Coquainvilliers

La réforme de la PAC apporte de nombreux changements : réforme des aides animales, création des éco-régimes... Venez découvrir ce qui nous attend et les conséquences pour votre exploitation.

Contact : Sylvie Fagret
02 31 31 31 85

Portes ouvertes bâtiments vaches laitières

Mardi 25 janvier à 13h30,
EARL ROORDA à Broglies (27)

Jeudi 27 janvier à 13h30,
EARL DUPARD à SEPT-FRERES (Noues de Sienne)

Vous avez un projet bâtiment pour vos vaches laitières ?

Nos experts vous conseillent sur les nouvelles problématiques à prendre en compte : bien-être animal, changement climatique ainsi que sur les aides financières. Lire en page 3.

Contact : Sylvain KIENZT
02 31 70 25 55



PROAGRI
POUR VOUS AUJOURD'HUI ET DEMAIN



Protégez vos cultures de blé des maladies et évitez les pertes de récolte.



Un conseil fertilisation azoté sur blé tendre et colza grâce à l'imagerie satellite et l'analyse d'un conseiller Chambre.

Contactez votre antenne pour plus d'informations :

Hérouville : 02 31 53 55 00
Bayeux : 02 31 51 66 33
Vire : 02 31 68 11 16
Lisieux : 02 31 31 31 85



Gagnez du temps et faites les bons choix avec les Outils d'aide à la décision (OAD)



MOBILITÉ



SÉCURISATION DES RENDEMENTS



FIABILITÉ DES DONNÉES